



Monkey Business Images/Stock

Les parents sont dépassés par leurs enfants connectés

Imprudence Les smartphones et les tablettes se multiplient, y compris dans les mains des enfants, qui les utilisent souvent sans avoir été cadrés. Action Innocence lance une campagne pour responsabiliser les adultes.

Geneviève Comby
genevieve.comby@tematindimanche.ch

En 2009, l'association Action Innocence exhortait les parents à ne pas laisser leur enfant seul devant un écran d'ordinateur. Un filtre pour limiter l'accès à Internet et un œil ouvert sur sa progéniture installée dans une pièce commune, le rôle des adultes était relativement simple. A

peine six ans plus tard, le quotidien des familles a totalement changé. Smartphones et tablettes se sont multipliés et passent naturellement dans les mains des enfants. La plupart du temps sans plus de précautions que ça. Or les risques, eux aussi, se sont multipliés. Et en matière de supervision, pourtant, les parents sont trop souvent dépassés. C'est le constat fait par Action Innocence, qui s'apprête à lancer une nouvelle campagne de sensibilisation à leur attention.

Sur le terrain, la réalité est crue. Les soirées d'information, organisées par l'associa-

tion en collaboration avec des établissements scolaires, peinent à faire le plein. «Les parents qui viennent sont souvent ceux qui sont déjà très bien informés et qui cherchent à obtenir la confirmation que ce qu'ils font, ils le font bien», observe Tiziana Bellucci. Pour la directrice d'Action Innocence, l'objectif est désormais de toucher tous les autres. Et il y a du boulot.

Près de 57% des parents avouent ne pas se sentir à l'aise lorsqu'il s'agit d'accompagner leur enfant dans l'usage d'outils numériques, selon une enquête Sofres menée en France l'an dernier. Or les jeunes, ces «mobi-nauts», comme les appelle Tiziana Bellucci, ont accès à beaucoup de choses et de manière très autonome. «Les parents leur mettent à disposition des outils de plus en plus jeunes, des outils nomades qui leur permettent de se connecter partout, mais ils les accompagnent très peu», regrette-t-elle. Publiée en début d'année, l'étude «Mike», conduite en Suisse sur 1065 enfants de 6 à 13 ans, donne un aperçu brut des usages actuels. Parmi les enfants interrogés, 67% utilisent Internet au moins occasionnellement. Chez les 6-7 ans, la proportion est de 40%. Elle atteint 97%

«Il faut enseigner aux enfants à se servir des outils numériques, comme on leur apprend à traverser la route»

Tiziana Bellucci,
directrice
d'Action Innocence

chez les 12-13 ans. Dès 9 ans, 76% des enfants visionnent des vidéos sur la plateforme YouTube au moins une fois par semaine et 40% chaque jour ou presque.

L'utilisation des outils connectés s'intensifie autour de 10-11 ans, ont constaté les auteurs de l'étude, chercheurs du département de psychologie de la Haute Ecole des Sciences appliquées de Zurich. Dans cette tranche d'âge, 67% des enfants possèdent déjà leur propre smartphone. Un cadeau qui s'apparente à un «rite de passage», selon le psychologue français et membre de l'Observatoire des Mondes numériques en sciences humaines (OMNSH) Guillaume Gillet. «On observe une tendance à une institutionnalisation de cette pratique, note-t-il. Tout le monde se sent un peu sous la contrainte de faire comme les autres. Cette pression sociale, les parents la relèvent souvent, d'autant que la possession du téléphone portable devient un nouveau signe d'identification et d'appartenance à un groupe, notamment chez les adolescents.»

Si la généralisation des outils numériques a donné naissance à de nouveaux rites initiatiques, elle a aussi remodelé les rapports en-

tre parents et enfants, des rapports non dénués de paradoxes, comme le souligne encore Guillaume Gillet: «L'achat du smartphone par le parent qui le donne à son enfant traduit un certain nombre d'enjeux relationnels. S'il s'agit à la fois d'un signe d'émancipation qui soutient une volonté consciente de prise d'autonomie, il est en même temps utilisé inconsciemment par le parent dans une volonté de nier la séparation et de suturer l'angoisse que l'enfant grandisse. Le parent conserve l'illusion que son enfant va être plus facilement accessible.»

L'enfant est, a priori, toujours au bout du fil, mais est-il vraiment en sécurité? Dans les faits, qu'ils utilisent leur propre smartphone ou celui de leurs parents, à l'extérieur ou dans un coin du salon, les enfants en font généralement un usage très différent de celui des adultes, souligne Tiziana Bellucci. WhatsApp, Snapchat, Instagram... autant d'applications basées sur l'échange de contenus dans lesquelles les enfants plongent instantanément, initiés par des copains, un grand frère, rarement par leurs parents. Des parents qui donnent bien quelques conseils, mais savent-ils seulement régler les paramètres de confidentialité sur leur propre appareil? Des parents surtout inquiets que leur progéniture se transforme en zombie accro aux écrans ou qu'elle tombe sur des images violentes, voire pornographiques - comme l'a mis en évidence l'étude «Mike», alors que la palette des pièges est désormais bien plus variée: harcèlement, insultes, chat avec des inconnus, dépenses inconsidérées...

«Nous avons eu récemment connaissance d'une situation où des enfants d'environ 9 ans, qui avaient formé un groupe sur WhatsApp, ont commencé à critiquer leur enseignante. Les propos échangés sont devenus de plus en plus insultants, jusqu'à ce



Dès la semaine prochaine, Action Innocence lance une campagne de sensibilisation à l'attention des parents. Elle se déclinera sous la forme d'affiches et d'un spot télévisé mettant en scène des enfants face aux écrans nomades. DR

Le chiffre

67%

des 10-11 ans possèdent leur propre smartphone, selon l'étude suisse «Mike», publiée en 2015.

qu'une maman vérifie le contenu du téléphone de son fils et mette un terme à tout cela, raconte Tiziana Bellucci. Les enfants, eux, ne se sont pas rendu compte de la gravité de leurs actes.» Plus encore peut-être que les mots, les images, diffusées à droite et à gauche, constituent un terrain glissant pour les jeunes. «Ils vivent dans un monde où elles sont omniprésentes, insiste la directrice d'Action Innocence. Ils photographient tout et conversent par images interposées. Bien souvent, sans avoir le recul nécessaire, ils partagent des images qui, sorties de leur contexte, peuvent être embarrassantes ou incompréhensibles. C'est une réalité dont les parents ont peu conscience.»

Surveiller sans diaboliser

«Il est de la responsabilité des adultes de poser des limites, même s'ils sont dépassés techniquement par leur enfant», rappelle Katharina Schindler, directrice de l'École des parents, à Genève, qui organise également des conférences à l'attention des parents avec le Groupement genevois des Associations de Parents d'élèves du Primaire (GAPP). Elle aussi observe que les bonnes pratiques ne sont pas évidentes de prime abord. «Dans nos soirées, il y a toujours un parent qui explique que le smartphone sert de réveille-matin, qu'il n'est donc pas possible de le sortir de la chambre de leur enfant durant la nuit...» Inutile, toutefois, de jeter l'anathème sur tous les appareils numériques, prévient-elle: «Il ne faut en pas diaboliser l'usage. Sans quoi votre enfant sera tenté de s'en servir en cachette, hors de la maison, dans le préau, etc. Et si un jour, il tombe sur quelque chose qui le choque, il y a des chances pour qu'il ne vous en parle pas non plus...»

Pour Tiziana Bellucci, «il faut enseigner aux enfants à se servir des outils numériques, comme on leur apprend à traverser la route. Vous prenez le temps de leur expliquer les règles de la circulation routière, faites la même chose avec l'usage d'Internet». Mais comment faire pour bien faire? Instaurer un dialogue, trouver un équilibre qui permet d'expliquer sans se montrer intrusif, suggère-t-elle: «Vers 8 ou 9 ans, par exemple, on peut décider d'apprendre avec son enfant à utiliser une application comme Instagram, en créant un profil, en remplissant ensemble les paramètres de sécurité. On peut ensuite s'envoyer des images les uns aux autres au sein de la famille. Le fait de partager cette expérience permet d'ouvrir la discussion. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour expliquer, par exemple, que diffuser une image reçue, c'est participer? En Suisse, l'âge de la responsabilité légale est fixé à 10 ans... Peu de parents le savent.»